



MAISON
DE VENTE AUX ENCHERES
CHATIVESLE

Alban Gillet Commissaire-Priseur

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CHATIVESLE MAISON DE VENTES est un opérateur de ventes volontaires régi par la loi du 20 Juillet 2011. En cette qualité il agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. La vente est faite au comptant et conduite en euros. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. Il devra acquitter en sus des enchères les frais et taxes suivants : 20,40% TTC.

Les lots sont vendus en l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication avec leurs imperfections ou défauts.

Aucune réclamation concernant les restaurations d'usage et les petits accidents ne sera possible. Les dimensions sont données à seul titre indicatif et les photos ne sont pas contractuelles. Les acheteurs ont la possibilité au moment de l'exposition précédant la vente de se renseigner sur l'état et la valeur des lots.

PAIEMENT

- Par carte de crédit ou virement bancaire.
- En espèces dans la limite de 1.000 € lorsque l'acheteur a son domicile fiscal en France et jusqu'à 15.000 € lorsqu'il justifie qu'il a son domicile fiscal à l'étranger (ces valeurs étant définies charges et taxes comprises).
- Par chèque, avec présentation obligatoire de deux pièces d'identité. Il peut être demandé aux acheteurs de fournir une lettre accréditive de banque pour une valeur avoisinant le montant de leurs achats. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après l'accord préalable de CHATIVESLE MAISON DE VENTES. Tous frais et taxes bancaires (transferts, virements...) seront à la charge de l'acquéreur. Le paiement au moyen d'un chèque sans provision n'entraîne pas la responsabilité de l'OVV et le délivre donc de l'obligation de paiement au vendeur.

ENCHÈRES

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle au moment de la vente. Toutefois tout enchérisseur qui souhaite passer un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone peut utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue ou en cliquant ICI. Ce document doit nous parvenir accompagné d'un RIB au moins 12 heures avant la vente. Les ordres d'achat et les enchères par téléphone sont des services accordés aux enchérisseurs, CHATIVESLE MAISON DE VENTES n'est pas responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou manqué un appel par erreur ou toute autre cause.

Les acheteurs potentiels doivent manifester rapidement et par tout moyen leur volonté d'enchérir au commissaire-priseur. Les enchères

émises postérieurement au coup de marteau ne seront pas retenues et aucune contestation au moment de l'adjudication ne pourra être reçue.

CHATIVESLE MAISON DE VENTES offre la possibilité aux acheteurs de participer à la vente aux enchères sur internet. Ils paieront en sus du prix adjugé 24% TTC de frais. La démarche est simple, ils devront s'enregistrer sur www.internecheres-live.com et choisir le mode d'enchères le plus adapté pour eux : la participation en direct à la vente d'un lot en cliquant sur le bouton « enchérir » ou le dépôt d'un ordre d'achat secret préalablement à son passage en vente.

RISQUES, PROPRIÉTÉ ET RETRAITS DES ACHATS

Les risques sont transférés vers l'acquéreur dès l'adjudication. CHATIVESLE MAISON DE VENTES prie les acheteurs de retirer leurs lots dans les meilleurs délais. Nous pouvons néanmoins conserver les lots achetés pendant 1 mois après la vente. Mais, dans la mesure où ce stockage est réalisé à titre gracieux, CHATIVESLE MAISON DE VENTES ne pourra être tenue responsable des éventuels accidents, pertes et autres incidents relatifs au lot acheté. Enfin, les achats qui n'auront pas été retirés dans ce délai de 1 mois donneront lieu à des frais de magasinage de 10€/jour.

EXPÉDITIONS DES LOTS ACHETÉS

Toutes les expéditions et tous les emballages sont réalisés par la société spécialisée LA RUCHE LOGISTIQUE (www.laruche-logistique.fr). Nous vous recommandons de leur faire établir un devis préalablement à toute participation aux enchères.